

Le DG des Douanes algériennes présente son bilan

«110 douaniers suspendus de leurs fonctions pour des affaires de corruption»

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3802 - Mardi 23 février 2016 - Prix : 10 DA

Afin de réduire l'hécatombe sur les routes

Le volume horaire d'apprentissage augmente

Page 2

Relance du secteur industriel

L'Etat continue à injecter de grosses sommes

Page 3

Les Etats-Unis en porte-à-faux dans leur camp

Par Mohamed Habili

Ni les superpuissances ni l'ONU n'ont pu obtenir le cessez-le-feu d'une semaine destiné à faire parvenir les secours aux populations des villes assiégées en Syrie, mais cela n'a pas empêché que les convois humanitaires entrent dans ces dernières, à l'exception notable de celles qui se trouvent sous le contrôle de Daech. Paradoxalement, cela rend d'autant moins nécessaire un arrêt complet des combats entre armée syrienne d'une part, les différents groupes d'opposition de l'autre. Le président syrien, dont les forces ne cessent de marquer des points, autour d'Alep notamment, a été catégorique à cet égard : non à un cessez-le-feu qui servirait aux «terroristes» à reprendre pied, à améliorer leur situation sur le terrain. Tous les groupes en lutte contre le régime syrien ne sont pas des terroristes, en tout cas tous ne sont pas qualifiés comme tels par la communauté internationale, il n'en reste pas moins qu'ils sont alliés de groupes qui eux le sont incontestablement, en particulier Jabhat Anosra, une section d'Al-Qaïda, et la principale composante de l'opposition à Damas. L'instance de coordination de cette opposition a fait savoir qu'elle acquiesçait au cessez-le-feu auquel œuvre d'arrache-pied l'émissaire de l'ONU, et que même elle ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il soit prolongé.

Suite en page 3

Le ministère valide une hausse des tarifs

Le transport privé augmente ses prix de 10%



«Les tarifs du transport collectif urbain et suburbain privé seront augmentés de l'ordre de 10% à partir de cette semaine, suite à la hausse des prix des carburants». Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence et de mazout à la pompe.

Page 2

Virus Zika

Boudiaf appelle à «ne pas faire dans l'alarmisme»

Page 3

Table ronde

«Les nouveaux territoires de l'art» sous diagnostic

Page 13

Le ministère valide une hausse des tarifs

Le transport privé augmente ses prix de 10%

■ «Les tarifs du transport collectif urbain et suburbain privé seront augmentés de l'ordre de 10% à partir de cette semaine, suite à la hausse des prix des carburants». Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence et de mazout à la pompe.

Par Meriem Benchaouia

Le ministère reconnaît officiellement la hausse des tarifs de transport collectifs appartenant aux privés. La nouvelle tarification concerne également le transport par taxi et le transport collectif inter-wilayas pour les trajets de plus de 30 kilomètres. Le transport collectif public, quant à lui, n'est pas concerné par cette nouvelle tarification. «Selon le directeur du transport terrestre et urbain au ministère des Transports, Salem Salhi, «les tarifs du transport collectif urbain et suburbain privé seront augmentés de l'ordre de 10% à partir de cette semaine, suite à la hausse des prix des carburants». Il s'agit pour les professionnels du secteur de compenser les frais supplémentaires induits par l'augmentation du litre d'essence

et de mazout à la pompe. Evidemment, cette hausse est désapprouvée, soulevant un tollé et des palabres entre les usagers et les transporteurs privés. Pour les citoyens, aucune justification ne peut expliquer cette révision à la hausse des tarifs, quand on voit le niveau de prestation de service offert au quotidien par les opérateurs privés. Ces derniers ont un autre son de cloche et justifient cette augmentation par la hausse des prix du carburant et les nombreuses charges qu'ils supportent. Pour eux, les tarifs pratiqués jusque-là sont en deçà des frais découlant de leur activité. Le ministère a, ainsi, adressé une circulaire aux Directions des transports de wilaya (DTW) pour élaborer les tableaux des prix qui seront appliqués pour le transport collectif urbain et le transport collectif interwilaya ainsi que pour le transport par taxi, précise encore M. Salhi. «Le groupe de travail mixte, chargé de fixer la nouvelle tarification, a décidé d'appliquer des hausses équivalentes à l'impact de l'augmentation des prix du carburant sur les charges journalières des transporteurs, estimées à 10%», selon le même responsable. Ce groupe de travail est constitué des représentants de l'administration centrale, des syndicats des chauffeurs de taxi et des transporteurs de voyageurs (urbain et interwilayas). Le ministère et les représentants des transporteurs se sont mis d'accord sur la nouvelle tarification pour le transport par taxi et le transport collectif interwilayas pour les trajets de plus de 30 km. Mais concernant le transport collectif urbain (0 à 15 km), les transporteurs ont affiché des réticences dues, selon ces derniers, aux difficultés



quant à la disponibilité de la petite monnaie, rapporte-t-il. Ils ont même proposé d'arrondir les chiffres en augmentant les tarifs de 5 DA au lieu de 1, 2 et 3 DA, selon la même source. Mais le ministère a refusé catégoriquement cette proposition du fait qu'elle aura un impact sur le pouvoir d'achat du citoyen, poursuit M. Salhi qui considère que la proposition de ces transporteurs était inopportune tant que la petite monnaie, selon lui, est toujours en circulation. Par conséquent, la tarification pour les lignes allant jusqu'à 5 km va augmenter à 17 DA (contre 15 DA actuellement), de 6 à 10 km à 22 DA (contre 20 DA), de 11 à 20 km à 33 DA (contre 30 DA) et les lignes de 21 à 30 km à 38 DA (contre 35 DA). Pour assurer l'application de la nouvelle tarifica-

tion, une cellule de suivi a été installée au niveau central et à l'échelle locale. Concernant le transport collectif public, M. Salhi

a réaffirmé qu'aucune augmentation des prix n'est envisagée.

M. B.

Justice

Le procès du journaliste Chergui reporté au 28 mars

LE PROCÈS en appel du journaliste Mohamed Chergui, poursuivi par le quotidien *El-Djournhouria* pour «*offense au Prophète et à l'Islam*», a été reporté au 28 mars prochain, a-t-on appris lundi à Oran de source judiciaire.

Le président d'audience a différé le procès à la date indiquée et ce, à la demande des avocats du mis en cause usant de leur droit à un délai supplémentaire pour mieux préparer la défense de leur mandant, a-t-on précisé de même source. Cette affaire devait être traitée par la cour d'appel d'Oran le 25 janvier dernier, mais l'audience avait été ajournée en raison de l'absence des avocats de la défense.

Condamné en première instance à une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA, le journaliste a fait opposition de ce jugement prononcé par défaut en février 2015 par le tribunal pénal d'Oran.

Rejugé devant la même instance en novembre 2015, il a vu sa peine réduite à une année de prison avec sursis avec maintien du même montant de l'amende.

Les faits remontent à 2014 lorsqu'une plainte est déposée par la direction du journal arabo-phonie «*El-Djournhouria*» suite à la publication dans ses colonnes d'un article jugé offensant au Prophète et à l'Islam. La plainte a été déposée à l'encontre du journaliste Mohamed Chergui, alors responsable de la rubrique «*Islamate*» contenant l'article en question et après son licenciement. R. N.

Afin de réduire l'hécatombe sur les routes

Le volume horaire d'apprentissage augmente

Du nouveau dans les auto-écoles. Le volume horaire d'apprentissage du code de la route et de la conduite (théorie et pratique) passera dès avril prochain de 30 à 55 heures, en application du programme du ministère des Transports visant à améliorer le niveau d'apprentissage de la conduite.

L'Algérie est l'un des pays où l'on enregistre un taux très élevé d'accidents de la circulation qui endeuillent chaque année de nombreuses familles et les causes sont diverses. Les auto-écoles sont pointées du doigt par les spécialistes qui considèrent qu'il faut revoir la formation des chauffeurs. Ils estiment que la majorité des accidents de la route est imputable au défaut de maîtrise des chauffeurs. Ils pointent un doigt accusateur sur les auto-écoles qui, selon eux, ne dispensent pas une bonne formation. Il est connu de tous que n'importe qui peut obtenir le permis avec quelques connaissances. C'est la chose la plus facile à avoir aujourd'hui dans notre pays. Il suffit d'y mettre les moyens. Bon nombre de personnes sont d'avis que les accidents de la circulation sont imputables à des erreurs humaines et non techniques. Mais l'amélioration de la formation

au sein des auto-écoles demeure une nécessité à l'heure actuelle où il ne se passe presque pas de jour sans que les accidents de la route n'endeuillent des familles entières. C'est dans cette logique que les autorités concernées ont décidé d'augmenter les horaires d'apprentissage au niveau des auto-écoles. L'information émane du président de la Fédération nationale des auto-écoles (FNAE), Aoudia Zineddine, qui souligne que les auto-écoles «*sont tenues, à compter du mois d'avril prochain, de porter le volume horaire des postulants à 55 heures en application du nouveau programme d'apprentissage du ministère des Transports et en coordination avec les partenaires du secteur dont la FNAE*». Le volume horaire de ce programme consacre 25 heures aux cours théoriques (code de la route) et 30 heures à la pratique (conduite en zone urbaine, sur l'autoroute et les routes nationales). «*Ce programme permettra de réduire les accidents de la route sachant que les nouveaux conducteurs reçoivent, selon le système en vigueur, une formation de 25 à 30 heures entre théorie et pratique*», indique encore Aoudia Zineddine. Il a ainsi appelé toutes les

auto-écoles à «*respecter les règles du nouveau programme d'apprentissage de la conduite*», soulignant que les «*écoles qui ne se conforment pas à ces règles sont passibles des sanctions et mesures coercitives prévues par le ministère des Transports*». Zineddine Aoudia fera savoir que les «*frais d'inscription ne seront pas augmentés avec l'entrée en vigueur de ce programme*», précisant que cette question «*sera examinée ultérieurement*».

Le nombre impressionnant d'accidents de la route parmi les nouveaux détenteurs de permis de conduire est dû «*à la non assimilation des cours théoriques et pratiques et au volume horaire fixé arbitrairement dans certaines écoles*», outre le «*non-respect du code de la route notamment la limitation de la vitesse à 80 km pour les nouveaux permis*».

La FNAE a proposé, selon son président, de «*participer à la formation de la délégation nationale de la sécurité routière*» dont la création a été annoncée récemment par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales pour mettre un terme aux drames de la route.

Louiza Ait Ramdane

La SNTF réduit ses tarifs sur certaines lignes à partir du 1^{er} mars

AFIN DE permettre une meilleure fréquentation et accessibilité aux usagers du rail, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé hier une réduction des tarifs des billets sur certaines lignes de trains inter-villes à partir du 1^{er} mars. Cette réduction, qui peut atteindre jusqu'à 29% du plein tarif, concernera, en premier lieu, les trains inter-villes circulant sur les axes Alger-Sétif, Constantine-Biskra et Alger-Annaba dont le taux de fréquentation est faible, précise cette société dans un communiqué. Cette disposition peut être élargie à d'autres lignes de trains, avance encore la SNTF qui explique que la satisfaction de sa clientèle est au cœur de ses préoccupations à travers non seulement cette réduction tarifaire mais aussi en faisant bénéficier les voyageurs de tous les avantages qu'offre le transport par rail en termes de qualité de service, de sécurité, de ponctualité et de confort.

M.B.

Relance du secteur industriel

L'Etat continue à injecter de grosses sommes

■ La relance du secteur public économique continue en Algérie malgré la crise financière que traverse le pays, causée par la poursuite de la chute des prix du pétrole et la baisse de plus de la moitié des réserves de change. Dans ce cadre, la SNVI a bénéficié de 91 milliards de DA et le secteur du transport bénéficiera pour ses quatre groupes de pas moins de 79 milliards de DA.

Par Nacera Chennafi

Dans ce contexte difficile, le gouvernement maintient la politique de relance des entreprises publiques économiques de certaines branches dans l'espoir de mettre en place une économie hors hydrocarbures, maintenir les postes d'emplois et éviter une grogne sociale. C'est le cas de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI) qui a connu ces dernières années des remous à cause notamment des problèmes de gestion et des difficultés financières. Cette entreprise est toujours assistée par le budget de l'Etat malgré sa défaillance et on ne comprend pas pourquoi cette entreprise n'a pas le positionnement qu'il faut au niveau du marché local avant de penser à celui de l'extérieur. La SNVI a bénéficié d'un financement gouvernemental de 91 milliards DA, destiné à la mise à niveau de ses structures, au renouvellement des moyens de travail et à l'extension de ses investissements, a rapporté l'APS à Tiaret à Tiaret le Président-directeur général du groupe, Malek Salah. Ce responsable de la Centrale syndicale qui intervenait à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures à l'unité de fabrication des véhicules industriels à Ain Bouchekif (Tiaret), a souligné que ce financement permettra aux cinq unités de ce groupe, de mettre à niveau leurs structures, les étendre et leur dotation en machines et matériel nouveau. Selon M. Malek la priorité pour ce groupe sera l'utilisation des technologies de pointe dans la production à travers l'acquisition de machines et moyens sophistiqués. Il a ajouté avec optimisme que ce soutien financier accordé par le gouvernement au groupe permettra d'élargir les investissements avec



des partenaires étrangers, à l'instar du partenaire allemand «Daimler» aux unités de Rouiba et de Tiaret, le partenaire émirati de Tiaret à travers l'usine de fabrication de Mercedes 4x4 et de Mercedes Benz, ainsi qu'un partenaire français en matière de wagons de tramway. Le représentant de l'UGTA a évoqué la possibilité d'élargir les investissements et partenariats avec d'autres partenaires dans différents domaines liés à la fabrication de véhicules industriels dont des voitures, des camions, des wagons, des semi-remorques, des remorques et des rames de tramway. A ce propos, il a expliqué que parmi les projets du groupe, la création de sous-traitance en pièces à l'intérieur et à l'extérieur du groupe pour la fourniture de pièces maîtresses de produits mécaniques fabriqués par les unités du groupe. Il est à savoir que le groupe de la SNVI emploie à travers, ses cinq unités, 7 000 travailleurs. Ces travailleurs avaient manifesté la

crainte de voir leur entreprise privatisée à travers l'application de l'article 66 de la loi de finances 2016 qui permet l'ouverture du capital des entreprises publiques avec garanties à l'exception des entreprises stratégiques telles que Sonatrach. Il est à noter que la SNVI n'est pas la seule entreprise publique économique à bénéficier du soutien financier de l'Etat, car pas moins de 79 milliards de dinars sont consacrés pour la modernisation des quatre groupes publics de transport, selon les révélations faites dimanche dernier par Mustapha Naci, conseiller auprès du ministère des Transports qui était l'invité de la Radio nationale. Dans les détails, le groupe services portuaires dispose d'un portefeuille de 54 milliards de dinars, celui du transport maritime de 22 milliards de dinars, alors que le groupe de marchandise et de la logistique s'est vu allouer 2 milliards de dinars. Enfin, le groupe de transport terrestre de voyageurs, dispose

d'une enveloppe de 1 milliard de dinars. Il faut dire que le problème n'est dans l'injection d'argent public dans ces entreprises mais plutôt l'absence de l'évaluation et le suivi de l'usage de cet argent. Pour le secteur du transport, on parle de recours à une évaluation annuelle. A souligner que la politique de relance du secteur économique public intervient après la remise en cause de la politique de l'investissement étranger en Algérie et celle de la privatisation. A cet effet, le gouvernement compte sur quelques entreprises publiques viables afin de relancer l'économie nationale qui n'arrive pas à sortir de la dépendance des hydrocarbures. Dans ce cadre, dix grandes entreprises activant dans le domaine de l'industrie et des services ont été retenues suite aux études réalisées par le département de Abdelhamid Temmar pour la définition des moyens nécessaires à la création d'entreprises compétitives appelées à devenir des pôles économiques d'action sur les marchés, national, régional et international. Cinq entreprises ont été accréditées par le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) pour bénéficier du soutien de l'Etat. Il s'agit de Saidal, Air Algérie, la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), l'Entreprise nationale de l'industrie électronique (ENIE) et l'Entreprise des matériaux de construction. Mais ce qui est appelé stratégie industrielle de Temmar n'a jamais vu le jour et comme avait déclaré à l'époque Ahmed Ouyahia comme Chef du gouvernement, celle-ci a fait plus dans la communication que la réalité. Aujourd'hui, le gouvernement revient à la relance du secteur industriel public à travers tout un plan mis en place par le ministère de l'Industrie «chapoté» par Abdesslam Bouchouareb. A cet effet, 12 branches ont été sélectionnées.

N. C.

Virus Zika

Boudiaf appelle à «ne pas faire dans l'alarmisme»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a appelé, lundi à Alger, à «ne pas faire dans l'alarmisme et à se conformer aux instructions du ministère» concernant le virus Zika. Le ministère «a pris toutes les mesures nécessaires au niveau des différents aéroports et points de passage frontaliers du pays et prévu des services d'isolement dans les hôpitaux pour faire face à toute urgence liée au virus Zika», a indiqué le ministre de la Santé qui présidait l'installation du Comité national multisectoriel de lutte contre les maladies non transmissibles, appelant les

médias «à ne pas faire dans l'alarmisme et à respecter les instructions du ministère données à cet effet». Il a rappelé les structures de l'Etat en charge de la prévention, à leur tête l'Institut Pasteur qui «jouit d'une renommée mondiale et ne néglige aucun cas de maladie virale sans compter les activités et informations fournies par la direction de prévention». A cette occasion, M. Boudiaf a qualifié ce qui est diffusé par les chaînes de télévision de tentative visant à «semer la panique» en permettant à des gens qui ne sont pas du domaine de parler du virus «Zika» ce qui, a-t-il dit, «ne sert nullement l'in-

térêt de la société». Par ailleurs, le ministère de la Santé avait rendu publique une instruction qui explique toutes les informations liées à ce virus et évalué les risques au plan national, tout en adressant ces informations aux personnels de la santé publique et privée. L'instruction fixe également les voies réglementaires à suivre en vue de la prise en charge des cas suspects à partir du diagnostic jusqu'au traitement et rappelle les mesures relatives à la lutte contre les maladies virales transmissibles conformément à l'instruction sectorielle n°15 en date du 18 novembre 2015.

Kamel L./APS

LA QUESTION DU JOUR

Les Etats-Unis en porte-à-faux dans leur camp

suite de la page Une

L'essentiel de son message n'est cependant pas là, mais dans son engagement que si ce cessez-le-feu est décrété, il sera respecté également par Anosra. Elle ne pouvait pas dire plus clairement que ce groupe, taxé de terroriste et par la Russie et par les Etats-Unis, sans même parler des autres pays impliqués dans la crise syrienne, fait partie de la coalition formée dans la perspective de Genève 3, bien qu'officiellement il n'ait pas participé à la conférence de Riad. C'est ici que le bât blesse, pourrait-on dire : l'opposition est alliée au moins d'un groupe que la communauté internationale est unanime à qualifier de terroriste. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les Etats-Unis, censés être amis et de l'opposition syrienne et des pays de la région qui la soutiennent, ne soient pas vis-à-vis de ces alliés dans les mêmes dispositions que la Russie vis-à-vis des siens. On aurait du mal à faire passer une feuille de papier à cigarette entre la Russie et le régime syrien, quoi qu'on ait dit par ailleurs sur leurs désaccords. Ce n'est pas du tout la même cohésion, la même homogénéité, qui règne dans le camp adverse. Les Etats-Unis sont partagés entre leur désir de voir tomber le régime de Bachar Al Assad et leur souci plus grand encore de ne pas nourrir leur principal ennemi, non pas d'ailleurs dans la seule région mais à l'échelle mondiale, qui est le terrorisme. En fait, ils ne poursuivent pas dans ce conflit les mêmes buts que l'Arabie saoudite, la Turquie, et le Qatar. S'ils sont en l'occurrence leurs alliés, c'est surtout parce qu'ils ont toujours été leurs alliés, c'est par déférence au passé. S'ils devaient ne se régler que sur leurs intérêts du moment, ils sortiraient aussitôt d'un camp auquel appartiennent également des groupes terroristes. A vrai dire, cette contradiction n'est pas récente, ils la traînent depuis plusieurs décennies, mais c'est maintenant qu'elle arrive à son paroxysme, et par la même occasion à son point de rupture. La Turquie et l'Arabie saoudite ne cachent plus qu'elles s'attendaient à plus d'engagement à leur côté de leur allié américain. Ils ne parlent pas encore de trahison de sa part, encore que les Turcs n'aient pas craint d'y faire lourdement allusion récemment, mais on sent bien qu'il ne faut pas les pousser beaucoup pour qu'ils y arrivent carrément. Ce que Turcs et Saoudiens voudraient faire dès à présent, c'est envoyer des troupes en Syrie, s o i - disant pour combattre Daech, en réalité pour empêcher la reprise d'Alep, ce que précisément les Américains veulent éviter à tout prix. M. H.

Le DG des Douanes algériennes présente son bilan

«110 douaniers suspendus de leurs fonctions pour des affaires de corruption»

■ Pas moins de 110 douaniers ont été suspendus ces dernières années de leurs fonctions suite à leur implication dans des affaires de corruption, a déclaré hier le directeur général des Douanes algériennes, Kaddour Bentahar, ajoutant que l'implication de certains douaniers dans ce genre d'affaires «n'est plus un tabou».

Par Thinhinene Khouchi

Lors de son passage au forum du quotidien «El Moudjahid», le DG des Douanes, répondant à une question sur le nombre des douaniers révoqués suite à des implications dans des affaires de corruption, a déclaré que pas moins de 110 douaniers ont été suspendus de leurs fonctions, certains sont poursuivis en justice d'autres ont été innocentés. M. Bentahar a assuré ensuite que «la corruption n'est plus un tabou pour nous» et que «pour lutter contre ces affaires de corruption, nous avons introduit un module, dans leur formation, sur les étiques et la moralisation de nos troupes». Évoquant la nouvelle stratégie qui selon notre interlocuteur, a permis à l'administration douanière d'accompagner l'entreprise économique, il fait savoir que : «Nous devons enrichir et parfaire les dispositions douanières existantes déjà, qui profitent au développement de l'entreprise, notamment pro-

ductrice, telles que le financement via l'exonération et le régime du perfectionnement passif». Ce nouveau projet de texte comporte de nouvelles dispositions dont essentiellement celles relatives au renforcement de la mission de cette institution dans la sécurité et la protection de l'économie nationale, assure M. Bentahar. Le DG explique que la Direction générale des Douanes a transmis à la justice, en 2015, 550 dossiers liés aux infractions de change ayant engendré un transfert illicite de devises équivalant à près de 14 milliards de DA environ 140 millions d'euros. En effet, le nombre des dossiers de ces infractions, détectées par le contrôle a posteriori des Douanes, s'est affiché en hausse de 134% par rapport à 2014. Les pénalités encourues par ces importateurs fraudeurs sont estimées à 68 milliards de DA. Pour ce qui concerne le contrôle effectué a priori par les services douaniers, c'est-à-dire lors des opérations de dédouanement, il a permis à la DGD de détecter près de 26 000 infractions en 2015, donnant lieu à 184 milliards DA de pénalités, dans plus de 19 000 sont liées à la fraude commerciale, plus de 6 000 à la contrebande en hausse de 17% par rapport à 2014 et



plus de 800 liées aux infractions de change, a-t-il détaillé. Il est à rappeler que pour renforcer les actions d'assainissement du commerce extérieur et de la sphère commerciale en général, plusieurs actions ont été prises récemment par le gouvernement. Le ministère du Commerce et les deux Directions générales des Douanes et des Impôts ont ainsi signé, il y a

quelques mois, deux accords de coopération dans le cadre de la coordination intersectorielle pour la lutte contre la fraude. La démarche adoptée repose sur un ensemble de dispositions et mesures qui peuvent être ajoutées à la procédure de contrôle en vigueur, notamment au niveau des postes frontaliers afin de renforcer le dispositif existant. Par ailleurs, M. Bentahar a fait

savoir pour ce qui est du traitement des opérateurs économiques agréés OEA, que l'administration douanière a accordé ce statut à 332 entreprises contre 226 entreprises il y a un mois. «Comme l'indiquent les chiffres, on a élargi l'octroi du statut d'OEA aux activités d'import-export alors qu'il était limité aux importations auparavant».

T. K.

Plan anti-cancer L'évaluation préliminaire soumise en mai au président de la République

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué lundi à Alger que l'évaluation préliminaire du plan national anti-cancer (2015/2019) sera soumise au président de la République en mai prochain. En marge de l'installation de la commission sectorielle de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), le ministre a précisé que la commission nationale chargée de la mise en œuvre du plan national anti-cancer se réunira la semaine prochaine pour évaluer la première étape du plan, une année après sa mise en application. Cette évaluation préliminaire sera soumise au président de la République en mai prochain, a-t-il fait savoir, soulignant que 40 recommandations sur les 68 portées par ce plan ont été concrétisées, soit un niveau de réalisation à 50%. M. Boudiaf a préconisé l'intensification des efforts pour faire aboutir le plan anti-cancer et mieux maîtriser cette affection. Concernant les dysfonctionnements enregistrés dans la prise en charge des malades à travers le territoire, le premier responsable du secteur a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des soins dans différents centres anti-cancer.

R. S.

Béjaïa

Les projets du secteur de l'Education sous la loupe

Les projets de réalisation de 13 lycées et de 02 lancés, faut-il le rappeler, en 2006, mais toujours en chantier, doivent être livrés au plus tard à la fin du mois de mars prochain. C'est l'instruction ferme donnée par le wali de Béjaïa Ouled Salah Zitouni aux responsables concernés dont celui de l'éducation, des équipements publics, des responsables des entreprises de réalisation et les bureaux d'études en charge du suivi, lors d'une séance de travail consacrée aux projets inscrits au profit du secteur de l'Education. Lors de cette rencontre, le wali qui a passé en revue tous les projets, a exigé des engagements fermes de la part des entreprises. Ils ont été invités à se prononcer en cas de doute sur leur capacité à livrer les projets dans les délais impartis, soit au plus tard fin mars, lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été envoyé ces derniers jours. Il a évoqué le nouveau code des marchés dans son article lié à la résiliation des contrats en cas de défaillance des entreprises. Dans ce sens il a exhorté le directeur des équipements publics de «recourir en cas de non-respect des délais fixés, à la résiliation partielle des contrats». Et pour justifier les

retards, les chefs d'entreprises ont évoqué «la non disponibilité du ciment sur le marché». Et pour cela, le chef de l'exécutif a décidé de saisir les directeurs de l'exécutif afin de lui transmettre les besoins des entreprises en ciment promettant de régler ce problème avec les deux cimenteries de Ain El Kébira et Lafarge, souligne-t-on. Il a, par la suite, lancé un appel solennel à tous les intervenants du secteur à l'effet de redoubler d'efforts afin de livrer l'ensemble du programme en cours à la fin du mois de mars ; il leur a rappelé des décisions prises lors de ses visites d'inspection au niveau des sites, dont le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels. Le directeur des équipements est prié de ne retenir dorénavant que les entreprises performantes et bien outillées pour éviter de tomber dans les problèmes liés au retard dans la réalisation. «Aucune entreprise ne sera engagée pour des travaux sans l'aval du wali», soutient-on. Le premier responsable de la wilaya a décidé de présider tous les concours d'architecture qui seront lancés à l'avenir car estime-t-il «le côté esthétique des ouvrages est occulté dans tous les projets qui ont été lancés et

aucune recherche architecturale n'a été faite dans ce sens, pourtant les montants alloués par l'Etat pour ces projets sont très importants et suffisants pour réaliser de très belles et meilleures infrastructures», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : «Il aurait souhaité voir dans ces projets des architectures propres à la région qui reflètent ses origines berbères». Enfin, ne lâchant rien, des visites seront effectuées au niveau de tous les chantiers ces jours-ci afin de «vérifier l'état d'exécution de toutes ses instructions», indique-t-on.

Un dispositif de prévention contre le virus Zika mis en place

Une réunion a été convoquée hier par la direction de la santé de la wilaya de Béjaïa et dont l'objet était de parler «des recommandations et données relatives au virus Zika et surtout évaluer le risque de transmission existant dans notre pays via les voyageurs (ressortissants algériens ou étrangers vivant surtout dans les pays d'Amérique du Sud) qui rentrent via le port et l'aéroport». Il s'agit aussi et surtout de parler et de mettre en place un dispositif de prévention

afin de faire face au virus «Zika» en cas d'apparition au niveau de ces structures sensibles. A noter qu'une note a été envoyée par le ministère de la Santé et de la Population aux directions de santé de wilaya à ce sujet. Le directeur de la santé de wilaya M. Hamoumou a rassuré hier, voire exclu «la transmission autochtone du virus Zika à Béjaïa», évoquant «le climat hivernal dans lequel le virus ne peut évoluer». Il faut attendre les mois de mai, juin et juillet pour voir le risque de voir apparaître le virus avec l'arrivée des grandes chaleurs. A noter que pas moins de 18 000 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière dans la wilaya de Béjaïa, a déclaré hier M. Hamoumou directeur de la santé de la wilaya de Béjaïa à radio Soummam. Pour lui, «la première campagne a touché les personnes âgées, les enfants, les personnes atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes». Les citoyens ont été invités à se rapprocher des centres de santé pour être vaccinés. «Nous sommes disposés à ramener d'autres quantités de vaccins si cela est nécessaire», ajoute-t-il.

Hocine Cherfa

Lait

La facture d'importation en baisse de 30% en janvier

■ La facture des importations de lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, a reculé à 43,787 millions de dollars en janvier 2016 contre 62,791 millions de dollars en janvier 2015, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Souad L.

Mais les quantités importées n'ont pas connu une tendance baissière puisqu'elles sont passées à 17 076,42 tonnes (t) en janvier dernier contre 14 758,08 t sur le même mois de l'année 2015, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Ainsi, la facture a chuté de 30,27% en janvier 2016 par rapport à janvier 2015, tandis que les quantités importées ont grimpé de 15,71% entre les deux périodes de comparaison. Si la facture des importations de lait a fortement diminué malgré une



Ph./D. R.

hausse des quantités importées, c'est en raison de la baisse des prix à l'importation de ce produit alimentaire sur les marchés mondiaux. En effet, les prix à l'importation des poudres de lait sont en recul de l'ordre de plus de 40% en passant à près de 2 800 dollars/tonne contre plus de 4 800 dollars/tonne il y a plus d'une année.

Par ailleurs, afin de réduire les importations de ce produit subventionné et promouvoir la filière laitière nationale, de nouvelles mesures ont été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention de lait cru et en encourageant l'investissement dans la

production laitière et de l'alimentation. Le gouvernement a décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé). D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait. Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages). Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «R'fig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

S. L./APS

SNVI

91 milliards DA pour la mise à niveau de ses structures

La Société nationale de véhicules industriels (SNVI) a bénéficié d'un financement gouvernemental de 91 milliards DA, destiné à la mise à niveau de ses structures, au renouvellement des moyens de travail et à l'extension de ses investissements, a-t-on appris à Tiaret du Président-directeur général du groupe, Malek Salah. Intervenant à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures à l'unité de fabrication des véhicules industriels à Ain

Bouhekif (Tiaret), Malek Salah a souligné que ce financement permettra, aux cinq unités de ce groupe, de mettre à niveau leurs structures, les étendre et leur doter en machines et matériel nouveau. Le même responsable a indiqué que la priorité pour ce groupe sera l'utilisation des technologies de pointe dans la production à travers l'acquisition de machines et moyens sophistiqués. Ce soutien financier accordé par le gouvernement au groupe permettra d'élargir les investissements avec des partenaires étrangers, à l'instar du partenaire allemand «Daimler» aux unités

de Rouiba et de Tiaret, le partenaire émirati de Tiaret à travers l'usine de fabrication de Mercedes 4x4 et de Mercedes Benz, ainsi qu'un partenaire français en matière de wagons du tramway, a-t-il ajouté. Le même responsable a également évoqué la possibilité d'élargir les investissements et partenariats avec d'autres partenaires dans différents domaines liés à la fabrication de véhicules industriels dont des voitures, des camions, des wagons, des semi-remorques, des remorques et des rames du tramway. Malek Salah a ajouté que parmi les pro-

jets du groupe, la création de sous-traitance en pièces à l'intérieur et à l'extérieur du groupe pour la fourniture de pièces maîtresses de produits mécaniques fabriqués par les unités du groupe. Le groupe de la SNVI emploie à travers ses cinq unités 7 000 travailleurs. La célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures a été mise à profit pour honorer des travailleurs et des syndicalistes retraités, en présence de syndicalistes et d'autorités locales.

Yanis G.

Matières premières

Les cours mondiaux des métaux en hausse

Les cours des matières premières sur les marchés internationaux ont connu, pour la plupart, une tendance haussière durant la semaine dernière, à l'exception du sucre. Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont profité dans l'ensemble de la reprise des marchés boursiers en Asie, qui ont ouvert en forte hausse après les congés du Nouvel An lunaire, tandis que le plomb et le zinc, en nette baisse, ont réussi à redresser la barre en fin de semaine. Le début de la semaine passée a été caractérisé par «un appétit pour le risque significativement plus élevé parmi les investisseurs», qui s'est matérialisé par un net rebond des Bourses asiatiques, Tokyo en tête, alors que les marchés chinois rouvraient après une semaine d'interruption pour les fêtes du Nouvel An. Cette euphorie inattendue des places financières asiatiques, qui s'est propagée aux marchés européens, prenait à la fois sa

source dans la volonté affichée dimanche par Pékin d'empêcher sa monnaie de se déprécier davantage et dans des spéculations sur de possibles nouvelles mesures de soutien de la Banque du Japon (BoJ). Cet interventionnisme a contribué à rassurer les investisseurs et permis par ricochet aux prix des métaux industriels de s'afficher en hausse. Selon des experts, les achats spéculatifs d'investisseurs cherchant à couvrir des positions courtes ont sans doute aussi joué dans ce rebond, qui n'a guère été affecté par les mauvais chiffres du commerce extérieur de la Chine. Sur le LME, la tonne de cuivre (pour livraison dans trois mois) s'échangeait à 4 590,5 dollars vendredi contre 4 494,50 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1 539 dollars la tonne, contre 1 498 dollars, après avoir atteint vendredi 1 540 dollars, un plus haut en deux semaines. Le plomb valait 1 742 dollars la tonne, contre 1 846,50 dollars. L'étain

valait 15 840 dollars la tonne, contre 15 400 dollars. Le nickel valait 8 400 dollars la tonne, contre 7 735 dollars. Le zinc valait 1 726 dollars la tonne, contre 1 720 dollars. De son côté, l'or a consolidé ses gains à un niveau toujours élevé en raison des incertitudes persistantes qui planent sur l'économie mondiale malgré un bref regain de confiance sur les marchés. Le métal jaune a en effet connu un

fort regain d'attractivité depuis le début de l'année, profitant de son statut traditionnel de valeur refuge en période d'incertitudes. Cette position a été consolidée par la forte volatilité des marchés actions et des cours du pétrole ainsi que l'inquiétude persistante sur la santé de l'économie mondiale. «La détérioration des perspectives de croissance économique, les attentes d'une inflation faible ou d'une déflation, les taux

d'intérêt négatifs, la chute des cours du pétrole et les turbulences sur les marchés financiers ont tiré les cours de l'or (à la hausse) jusqu'à présent cette année», a résumé un analyste. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 231,15 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1 239,75 dollars le vendredi précédent.

A.F./agences

Pour discuter de la stabilité des prix du pétrole Le président du Nigeria en visite dans le Golfe

LE PRÉSIDENT nigérian Muhammadu Buhari a débuté hier une visite d'une semaine dans le Golfe pour discuter des moyens de stabiliser les prix du pétrole, principale source de revenus de son pays, a annoncé dimanche la présidence. M. Buhari qui sera accompagné du ministre du Pétrole, Emmanuel Ibe Kachikwu, se rend d'abord à Riyadh où il doit s'entretenir avec le roi Salmane et d'autres responsables. «Les efforts du Nigeria et d'autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) pour obtenir une plus grande stabilité des prix des exportations de pétrole doivent figurer en bonne place à l'ordre du jour des discussions entre le président Buhari et le souverain saoudien», précise un communiqué de la présidence nigériane. Sa tournée le mènera aussi à Doha, au Qatar, où il évoquera «les prix du brut et la stabilité du marché» avec l'émir cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, selon le communiqué. A Riyadh et Doha, le président Buhari, qui veut diversifier l'économie du Nigeria, encouragera les investissements dans les secteurs des mines, de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures, transports et communications. Premier producteur de brut d'Afrique, le Nigeria souffre de la chute des prix du pétrole qui a réduit les revenus publics et affaibli la monnaie nationale, le naira.

R. E.

Annaba

Formation sur les procédures judiciaires précédant un procès

■ L'application des dispositions relatives aux procédures judiciaires précédant le procès constitue le thème d'un atelier régional de formation, ouvert à Annaba au profit des fonctionnaires de police judiciaire et juges d'instruction exerçant dans les wilayas de l'est du pays.



Par Salim L.

Organisé par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh), en coordination avec

l'Organisation internationale Penal Reform International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'atelier intervient dans le contexte des récents amendements ayant touché le code de procédure pénale, et de la révision de la Constitution qui ren-

force les droits fondamentaux des personnes devant la justice, a indiqué le secrétaire général de la Cncppdh, Abdelouahab Merdjana. Les récents mécanismes juridiques qui consolident les droits des individus ont été «bien accueillis par les orga-

nisations internationales de défense des droits de l'homme», et «permettent d'établir un équilibre entre le droit public de la société et les droits fondamentaux des individus», a ajouté le responsable. Cet atelier de trois jours permet aux participants, officiers de police judiciaires (Sûreté et gendarmerie nationales) et magistrats, de débattre des «normes internationales de protection des droits de l'homme au cours de l'instruction préliminaire», les «prérogatives de police judiciaire», les «procédures pénales» et «l'assistance juridique». Animé par des cadres du ministère de la Justice et de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ainsi que de représentants jordaniens de l'organisation Penal Reform international, l'atelier traitera également de la situation prévalant dans les structures de garde à vue et du traitement pénal réservé aux enfants et aux femmes. Le moudjahid Benmostefa Benaouda dit Amar, membre du groupe historique des «22», a été honoré en marge de cette rencontre tenue en présence de militants des droits de l'homme, de représentants de la société civile et de moudjahidine.

S. L./APS

Souk Ahras

Deux infrastructures de formation professionnelle en réalisation

Deux nouvelles infrastructures de formation professionnelle, destinées à augmenter le nombre de places pédagogiques et à élargir l'offre de formation, ont été lancées en travaux par le wali de Souk-Ahras, Abdelghani Filali, a-t-on constaté. Il s'agit d'un institut national (INSFP) spécialisé dans le tourisme et les métiers de l'eau, implanté à la cité Ghloussi dans la ville de Souk-Ahras, et d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans la commune de Zaârouria. L'INSFP de la cité Ghloussi comprendra 300 places pédagogiques et sera doté d'un internat de 60 lits, ont indiqué les responsables locaux du secteur, tandis que le CFPA de Zaârouria, également doté d'un internat de 60 lits, pourra accueillir 250 stagiaires. Le chef de l'exécutif local a insisté, in situ, sur la réception de ces deux projets «d'ici à la rentrée professionnelle de février 2017» pour offrir «davantage de choix aux stagiaires et donner un nouveau souffle au secteur» dans cette wilaya frontalière. Un CFPA construit dans la commune frontalière de Lahdada, d'une capacité de 200 places pédagogiques, et une annexe de forma-

tion professionnelle de 150 places réalisée à Oued Kebrit seront opérationnels lors de la rentrée du secteur, le 28 février prochain, a-t-on affirmé. Au plan pédagogique, plus de 3 100 nouveaux postes de formation dans différentes spécialités seront ouverts à Souk-Ahras au titre de

la rentrée professionnelle de ce mois de février, a indiqué le directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, faisant part de l'engouement grandissant des jeunes pour les métiers liés à l'agriculture et à l'industrie de transformation notamment. Ce

secteur dispose, à l'heure actuelle, dans la wilaya de Souk Ahras, d'un INSFP, de 16 CFPA, d'une annexe et deux écoles de formation privées, a-t-on rappelé.

Fateh G.

Djelfa

Journées portes ouvertes sur les forces de défense aériennes du territoire

DES JOURNÉES «Portes ouvertes» sur les forces de défense aériennes du territoire ont été organisées à la Maison de la culture Ibn-Rochd de Djelfa, en présence du chef du commandement régional des forces de défense aériennes du territoire au niveau de la 1^{re} Région militaire, le général Arslan Oursti. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan communicationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'année 2016 et vise, selon cet officier supérieur, à informer les citoyens des différents corps d'armée et structures militaires appartenant à l'ANP. Le général Oursti a ajouté

que les journées «Portes ouvertes» sur la défense aérienne du territoire sont une opportunité pour «promouvoir ce corps d'armée auprès du citoyen et lui faire découvrir le degré de maîtrise et de professionnalisme atteint par les forces de défense aériennes du territoire». Il a mis également l'accent sur l'intérêt qu'accorde l'Armée nationale populaire à la formation des cadres et des membres des unités opérationnelles, outre le souci permanent du commandement supérieur de l'ANP de «maintenir ces unités à un haut niveau technologique à même de leur permettre de faire face aux menaces qui guettent notre

pays». Divers outils pédagogiques, ainsi que des maquettes et prototypes des différentes armes et équipements utilisés dans la détection, la recherche et la destruction des cibles ennemies sont accessibles au public, à l'occasion de ces journées qui s'étaleront jusqu'au 23 février courant. Une affluence notable, notamment de jeunes, a été enregistrée, lors de cette manifestation où le public qui a fait le déplacement à la maison de la culture a pu s'informer des missions dévolues à ce corps d'armée et s'enquérir des conditions d'enrôlement au sein des forces de défense aériennes du territoire. **Hani A./Agences**

Tissemsilt Attribution de 34 logements FNPOS

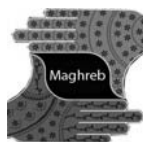
PAS MOINS de 34 logements, inscrits dans le cadre du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) ont été attribués aux travailleurs à Khemisti (Tissemsilt), a-t-on constaté. La cérémonie de distribution s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya, de cadres syndicaux et du directeur régional du FNPOS de Chlef, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Des clés et des affectations ont été remis aux bénéficiaires de ces logements répartis sur Khemisti (20 logements) et Bordj Emir Abdelkader (14). Selon la cellule de communication des services de la wilaya, quelque 110 logements au titre du FNPOS, en cours de réalisation dans les communes de Layoune, Theniet El Had, Lardjem et Bordj Bounaama, seront livrés au courant de l'année 2016. La commune de Ammari vient de bénéficier d'un quota de 20 logements au titre de ce fonds, signale-t-on. La wilaya de Tissemsilt a bénéficié de 396 logements au titre du FNPOS, dont 300 ont été répartis sur les communes de Tissemsilt, Bordj Emir Abdelkader et Khemisti, a souligné le directeur régional du FNPOS, Belkacem Adjrad.

N.O.

Mascara Réception partielle de la résidence pour filles de 2 000 lits

La nouvelle résidence universitaire de 2 000 lits à Mascara, destinée aux filles, a été réceptionnée partiellement, a-t-on appris du responsable de la direction des œuvres universitaires de la wilaya. La première tranche, composée de 1 500 lits, a été réceptionnée avec des structures d'accompagnement dont un restaurant, un club et un bloc administratif en attendant la réception de 500 lits restants et la résidence de 2 000 lits pour garçons dans les prochaines semaines, a-t-on indiqué. La direction des œuvres universitaires a procédé à l'équipement de cette résidence livrée au nouveau pôle universitaire de Sidi Said de Mascara, qui sera probablement ouverte à la prochaine rentrée universitaire. A noter que les étudiantes sont prises en charge dans trois résidences existantes, selon la même source. Les cinq résidences universitaires que compte la wilaya de Mascara englobent un total de 5 200 étudiants sur les 24 000 inscrits à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara avec ses trois pôles. Le transport universitaire a été renforcé par cinq nouveaux bus pour atteindre un total de 40 bus assurant le déplacement de 8 000 étudiants au niveau urbain et suburbain.

R.R.



Libye

Kobler à Tobrouk pour aider le gouvernement d'union à obtenir la confiance du Parlement

■ Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, s'est rendu à Tobrouk, dans l'est de la Libye, pour aider le nouveau gouvernement d'union nationale à obtenir la confiance du Parlement reconnu par la communauté internationale.

Par Hatem B.

«**J**e suis à Tobrouk aujourd'hui pour aider et non pas pour interférer», a affirmé M. Kobler sur le réseau social Twitter, soulignant que «les yeux des Libyens sont braqués sur Tobrouk et le peuple libyen attend un gouvernement d'union nationale». M. Kobler s'est entretenu dimanche avec le président de la chambre, Aguila Salah, a rapporté le site du Parlement libyen. Après d'âpres discussions, le Conseil présidentiel libyen avait annoncé la formation d'un gouvernement d'union nationale de 18 membres, dont cinq ministres d'Etat et trois femmes, qu'il a soumis au Parlement reconnu, dont l'approbation va permettre l'émergence d'un cadre institutionnel légal à même de venir à bout de la crise politique et sécuritaire qui secoue la Libye. Le Conseil présidentiel est composé de neuf membres de factions rivales libyennes et

dirigé par Fayed al-Sarraj, appelé à devenir le Premier ministre selon un accord conclu sous l'égide de l'ONU, entre des représentants des deux Parlements rivaux libyens. Fayed al-Sarraj a présenté samedi au Parlement de Tobrouk le programme de travail du nouveau gouvernement d'union nationale, tentant de convaincre les députés de lui accorder leur confiance. Les débats au sein du Parlement se poursuivaient dimanche et doivent s'achever en soirée ou lundi avant que le Parlement ne vote sa confiance mardi.

13 combattants tués, dont 5 membres des autorités reconnues, à Benghazi

Cinq membres des forces loyales aux autorités libyennes reconnues par la communauté internationale et huit combattants de groupes rivaux ont été tués dimanche dans de nouveaux



Ph : DR

affrontements à Benghazi (Est), selon l'agence de presse proche de ces autorités. Deux autorités principales se disputent le pouvoir en Libye, celle reconnue par la communauté internationale installée dans l'est, et une autre basée à Tripoli, sous le contrôle d'une coalition de milices, en partie islamistes. La mort de ces combattants intervient au lendemain de celle de 14 membres des autorités reconnues au cours d'une tentative de reprise de contrôle d'une localité aux mains de groupes rivaux. «Cinq soldats ont péri dans une opération censée repousser des

groupes terroristes dans l'ouest de Benghazi, ainsi que huit combattants appartenant à ces mouvements», a indiqué l'agence Lana. Citant une source militaire, l'agence a précisé que les forces loyales avaient réussi, malgré la perte de 19 hommes en deux jours, à s'emparer d'un port dans l'ouest de la ville et d'un hôpital dans le sud.

«Les ordres ont été donnés aux soldats de poursuivre leur avancée et de ne s'arrêter qu'après avoir réussi à venir à bout des groupes terroristes à Benghazi au cours de l'opération militaire baptisée "le sang des

martyrs"», a ajouté la même source. Depuis un an et demi, Benghazi est le théâtre de combats sanglants entre, d'une part, des formations armées, dont certaines sont extrémistes comme le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) et Ansar Asharia, proche d'Al-Qaïda, et d'autre part, les forces loyales au gouvernement reconnu par la communauté internationale. Par ailleurs, sept personnes ont été tuées et 31 blessées à Ajdabiya (190 km au sud-ouest de Benghazi) au cours des deux derniers jours dans des combats opposants forces loyales et groupes rivaux, a rapporté Lana citant une source médicale.

H. B./ APS

Sahara occidental

Messahel rappelle la position constante de l'Algérie

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rappelé la position constante de l'Algérie pour un règlement politique «juste et durable» qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. M. Messahel, qui a reçu l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en visite en Algérie dans le cadre des consultations régulières qu'il mène en vue du règlement du conflit au Sahara occidental, a rappelé «la position

constante de l'Algérie pour un règlement politique juste et durable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Messahel a réitéré également l'appui de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel pour relancer le processus de règlement politique de la question du Sahara occidental. Il a situé la responsabilité «première et entière» des Nations unies dans le règlement définitif de ce conflit sur la base du respect du droit international et de la doctrine des

Nations unies en matière de décolonisation. Le ministre a tout particulièrement insisté sur «le droit du peuple du Sahara occidental à s'exprimer librement sur le devenir de son territoire à travers un référendum d'autodétermination, tel que prévu par les résolutions pertinentes des Nations unies». Il a également appelé les Nations unies à «prendre en considération la position de l'Union africaine ainsi que celle, désormais, adoptée par les institutions de l'UE sur la question».

Malek M./Agences

Mauritanie

Évasion de plus de 40 détenus d'une prison de Nouakchott

Plus de quarante détenus, dont «des prisonniers dangereux», se sont évadés de la plus grande prison de Nouakchott, en Mauritanie, en profitant d'un relâchement de la surveillance au moment de la relève de la garde, a indiqué une source pénitentiaire.

Vendredi soir, «entre 42 et 43 détenus ont pu s'évader de la prison de Dar Naim», dans le nord-est de la capitale, «et parmi eux, figurent des prisonniers dangereux», a affirmé cette source. D'après un responsable de la sécurité, «au moins sept des fugitifs ont été arrêtés par la police, alors que les autres étaient

toujours recherchés samedi matin». Selon la source pénitentiaire, «les prisonniers ont profité d'un moment où la garde était allégée». Il y avait «un seul garde à la porte de la prison alors que l'unité en charge de la prison s'affairait à faire remplacer ses éléments».

«Les prisonniers qui sont en surnombre – trois fois plus que la capacité de la maison d'arrêt – ont provoqué une bousculade à la porte, blessant le garde en faction et prenant la fuite», a-t-on ajouté, sans plus de détails. Les gardes pénitentiaires ont procédé à «des tirs de sommation pour stopper le flux des fugitifs et

ramener l'ordre dans la prison», a-t-on poursuivi. De source judiciaire, la prison de Dar Naim compte environ 1 300 détenus. La Mauritanie a déjà connu des évasions réussies ou avortées de ses prisons, mais celle de vendredi soir est l'une des plus importantes et spectaculaires depuis des décennies, a-t-on ajouté.

La prison de Dar Naim est le seul centre de détention de prisonniers de droit commun dangereux de la capitale où la police a récemment intensifié ses mesures de lutte contre la criminalité. En octobre 2012, une tentative d'évasion y avait été mise

en échec et s'était soldée par un mort et deux blessées parmi les détenus.

Plus récemment, le 31 décembre, un terroriste mauritanien, Saleck Ould Cheikh, condamné à mort pour une tentative d'attentat à la voiture piégée contre le président Mohamed Ould Abdel Aziz en 2011, avait réussi à s'échapper d'une autre prison de Nouakchott, dans le centre-ville. Arrêté en Guinée le 19 janvier après avoir traversé le Sénégal et la Guinée-Bissau, l'ex-fugitif avait été renvoyé le lendemain en Mauritanie.

Kamel D./Agences

Tunisie L'état d'urgence prorogé d'un mois

LE PRÉSIDENT de la Tunisie, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois à partir du lundi 22 février courant, a déclaré le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui. «Le président de la République a décidé de proclamer de nouveau l'état d'urgence après concertation avec le Chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), sur les questions relatives à la sécurité nationale et notamment la situation aux frontières et dans la région», a déclaré le porte-parole de la présidence cité par l'Agence de presse TAP. Le chef de l'Etat tunisien avait décrété, le 24 novembre 2015, l'état d'urgence dans le pays, durant un mois, suite à l'attentat terroriste perpétré à cette date contre un bus de la Garde présidentielle dans la capitale, faisant douze morts. Le 22 décembre 2015, l'état d'urgence est de nouveau prolongé, pour une période de deux mois, soit jusqu'au 21 février courant, rappelle l'agence.

R.M.



Inde

Les manifestants acceptent une offre du gouvernement local

■ Les représentants d'une caste qui manifeste depuis des jours dans le nord de l'Inde pour réclamer une amélioration de leurs conditions ont annoncé hier avoir accepté une proposition du gouvernement local pour apaiser la situation après des émeutes qui ont fait 19 morts.

Par Ali O.

Parallèlement, l'armée indienne a repris le contrôle d'un canal desservant New Delhi en eau potable après ces affrontements survenus dans l'État de Haryana, voisin de la capitale. Les autorités de Haryana s'attendaient à un retour au calme après être apparemment parvenues à un accord avec les dirigeants de la caste influente des Jats, qui ont fait savoir qu'ils discutaient d'un éventuel arrêt du mouvement.

Des milliers de soldats avaient été dépêchés samedi dans l'État de Haryana, avec ordre de tirer à vue, au lendemain d'impressionnantes émeutes au cours desquelles des maisons et des gares ont été incendiées, des autoroutes bloquées. Les autorités indiennes avaient ordonné la fermeture des écoles hier pour économiser l'eau après la fermeture par les émeutiers des vannes d'un canal apportant à New Delhi 60% de son eau potable, selon les médias indiens.

Les protestataires manifestaient depuis une semaine afin d'exiger des quotas d'emplois dans la fonction publique et de places dans les universités pour leurs enfants.

Les manifestations ont dégénéré en violences vendredi. Dix-neuf personnes ont été tuées et 200 autres blessées, selon un nouveau bilan publié hier par P. K. Das, haut responsable au ministère de l'Intérieur de l'État de Haryana.

L'Inde mène une politique de discrimination positive qui prévoit des quotas pour les «Dalits» (intouchables) et autres classes dites «arriérées» afin de contrebalancer



les discriminations historiques dont elles souffrent. Mais cette politique déplaît aux autres communautés qui s'estiment lésées. Les Jats, communauté traditionnellement rurale qui affirme avoir du mal à s'en sortir en dépit de la croissance économique forte que connaît le pays, demandaient à être considérés officiellement comme une «classe arriérée». Le gouvernement de l'État de

Haryana, où les huit millions de Jats représentent 29% de la population, a accepté dimanche de leur octroyer des quotas d'emplois publics extrêmement prisés et de places universitaires et la situation

s'est calmée pendant la nuit. «Il y a eu quelques affrontements dans certaines parties du district de Bhiwani durant la nuit et le couvre-feu y est toujours en place, mais le couvre-feu a été levé dans d'autres

districts», a dit M. Das. «La plupart des routes ont été débloquées et nous espérons contrôler la situation d'ici la fin de la journée», a-t-il ajouté.

Les protestataires qui occupaient depuis dimanche le canal alimentant la capitale indienne en eau ont été évacués et des ouvriers étaient en train de réparer les dégâts, a-t-il ajouté.

Des centaines de militaires et de paramilitaires étaient déployés autour du canal dans le district de Sonapat, a rapporté un journaliste de l'AFP. New Delhi souffre d'une faible pluviométrie et a déjà du mal à assurer l'alimentation en eau de ses près de 17 millions d'habitants.

«Nous avons accepté la proposition du gouvernement» de Haryana «et nous sommes en train de consulter d'autres dirigeants Jats pour parvenir à un consensus sur un appel à arrêter l'agitation aujourd'hui», a déclaré Yashpal Malik, qui dirige un groupe d'organisations représentatives de cette caste. «Nous exigeons que le gouvernement dédommage les familles des personnes qui ont perdu la vie dans les affrontements».

En raison des émeutes, des centaines de trains avaient été annulés ou déviés de leur route.

L'un des plus grands constructeurs automobiles de l'Inde, Maruti Suzuki, avait suspendu ses opérations dans ses deux usines de Haryana. A. O.

États-Unis

Un chauffeur Uber accusé d'avoir tué six personnes

Un chauffeur travaillant pour le service Uber est accusé d'avoir abattu six personnes, apparemment au hasard, dans une petite ville du nord des États-Unis, la police tentant dimanche d'établir s'il avait pris des passagers entre les fusillades.

«Nous avons contacté la police afin de faire tout notre possible pour l'aider dans son enquête», a indiqué Joe Sullivan, responsable de la sécurité chez Uber. Le groupe américain a confirmé que le suspect, Jason Brian Dalton, 45 ans, travaillait en indépendant pour son service de réservation de voitures avec chauffeur.

Il est accusé d'avoir tué six personnes samedi soir lors de trois fusillades. Les victimes semblent «avoir été choisies au hasard», a déclaré Jeff Getting, le procureur de Kalamazoo, une ville de 76 000 habitants de l'État du Michigan.

Uber affirme que les antécédents du suspect, qui s'est rendu dimanche à la police, avaient été vérifiés avant qu'il ne rejoigne son service. Il n'avait pas de casier judiciaire, selon les premiers éléments publics de l'enquête.

La chaîne d'information en continu CNN a affirmé dimanche que Jason Brian Dalton aurait pris des passagers entre les fusillades, citant une source proche du dossier. Selon cette même source de CNN, les enquêteurs pensent que le suspect cherchait encore à prendre des passagers après les fusillades. Plus tôt, un responsable

de la police de Kalamazoo, Jeff Hadley, avait déclaré à la chaîne locale WOOD-TV que la police enquêtait sur «(le) rapport avec Uber (du chauffeur) et s'il a ou non pris des passagers entre les fusillades». Un homme affirmant avoir sauté de la voiture du suspect moins de deux heures avant la première fusillade parce qu'il conduisait dangereusement a témoigné sur une autre chaîne locale, WWMT. «On a traversé des terre-pleins, traversé des pelouses, on roulait vite et dès qu'on s'est arrêté, j'ai sauté de la voiture et je me suis enfui», vers 16h30 (21h30 GMT), a dit Matt Mellen.

«Il ne voulait pas s'arrêter. Il me regardait juste d'un air de se dire 'tu ne veux pas aller jusqu'à chez ton ami?'», a-t-il poursuivi. Le passager a prévenu la police et sa fiancée a publié sur Facebook une photo du chauffeur pour prévenir leurs amis.

Cheveux mi-long poivre et sel, moustache et fine barbe, M. Dalton s'est rendu sans opposer de résistance à la police à 00h40 (05h40 GMT), plus de six heures après les premiers tirs. Le tireur présumé était alors muni d'un pistolet semi-automatique mais n'a pas menacé de s'en servir, selon le procureur.

«Il semblait assez calme», a précisé Jeff Getting lors d'une conférence de presse. C'est un policier qui a reconnu son véhicule, identifié grâce aux caméras de surveillance, alors qu'il sortait du parking d'un bar. Il aurait agité seul,

selon le procureur, son mobile restant mystérieux. Le suspect aurait d'abord ouvert le feu à 18h00 sur le parking d'un lotissement au nord-est de Kalamazoo, tirant à plusieurs reprises sur une femme accompagnée de ses trois enfants. Grièvement blessée, sa vie n'est pas en danger, les enfants n'ayant eux pas été touchés, selon le procureur.

Peu après 22h00, le même homme ouvre le feu sur le parking d'un concessionnaire automobile au sud-ouest de la ville, tuant deux hommes, dont un âgé de 18 ans, qui avaient un lien de parenté d'après les enquêteurs. Entre 10 et 15 minutes plus tard, une autre fusillade éclate sur le parking d'un restaurant non loin de là, tuant quatre femmes. Une adolescente de 14 ans qui se trouvait avec elles et dont on avait dans un premier temps annoncé la mort est grièvement blessée, selon Jeff Getting. Jason Brian Dalton devait être présenté à un juge hier. «Le suspect avait l'air paranoïaque ces derniers mois», selon le journaliste de WWMT, Aaron Dimick, sur Twitter, citant des voisins.

Les fusillades rythment le quotidien des États-Unis : le site gunviolencearchive.org, qui fait référence, en a dénombré 330 ayant tué ou blessé au moins quatre personnes en 2015, contre 281 en 2014. Quelque 30 000 Américains meurent chaque année par arme à feu, dont plus de la moitié par suicide.



Points chauds

Déchaînement

Par Fouzia Mahmoudi

Celui qui inspirait une sincère terreur dans le monde politique français semble être devenu aujourd'hui la cible de toutes les petites piques et de toutes les moqueries. Ces derniers jours l'ancien chef de l'État qui avait l'habitude du temps de l'UMP de tenir l'ensemble de son parti sous sa coupe, ne peut plus passer une journée sans être maltraité par ses anciens alliés et même par certains de ses anciens partisans les plus fervents. C'est notamment le cas de l'ex-ministre Nadine Morano qui a décidé de sortir de sa réserve pour attaquer son ancien patron. En effet, celle qui aujourd'hui est députée européenne a affirmé dimanche que si elle était «mise en examen» ou avait été «condamnée par la justice», elle ne serait «pas candidate à la primaire» pour désigner le candidat LR (Les Républicains) à la présidentielle, visant aussi bien Nicolas Sarkozy qu'Alain Juppé. «Rien ne l'interdit. Il n'est pas condamné», a répondu Nadine Morano, interrogée sur l'éventuelle candidature de Nicolas Sarkozy, après sa mise en examen la semaine dernière pour financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012. Avant d'ajouter immédiatement : «Mon éthique personnelle c'est que si j'étais mise en examen ou si j'avais été condamnée par la justice je ne serais pas candidate à la primaire». «Je pense que quand on veut être candidat à la fonction suprême (...) il faut pouvoir cocher certaines cases», a dit cette ancienne fidèle de Nicolas Sarkozy, qui souhaite elle-même être candidate à la primaire. «La campagne électorale va être très, très difficile, elle sera très dure. Je crois que le seul objectif qu'on doit tous avoir en tête c'est de sortir les socialistes du pouvoir (...) nous devons être tous derrière celui qui arrivera à sortir (...) et donc pas de faiblesse», a souligné Nadine Morano. Le député Bernard Debré avait été le premier vendredi à souhaiter que l'ancien président de la République ne soit pas candidat à l'élection présidentielle. Il semblerait ainsi que les langues se délient et que la campagne pour les élections primaires de Sarkozy, s'il persiste dans son entreprise, pourrait être bien plus difficile qu'il ne se l'était imaginé lorsqu'il a décidé de quitter sa retraite il y a un peu plus d'un an et de reprendre la tête de l'ex-UMP, dans l'espoir non vraiment dissimulé de reconquérir l'Élysée. Surtout que le déchaînement médiatique autour de sa personne et surtout autour de sa candidature de plus en contestée ne fait vraisemblablement que débiter.

F. M.



Table ronde

«Les nouveaux territoires de l'art» sous diagnostic

C'est dans ce nouvel espace culturel flambant neuf que représente «ESPACO» espace d'art contemporain, créé à l'initiative de deux grands passionnés d'art que s'est déroulée une table ronde consacrée à l'art contemporain animée par des auteurs et acteurs de la scène artistique algérienne.

Par Dalila Ziani

Parents pauvres de la culture, les arts plastiques et visuels reprennent vie autour d'expériences innovantes dans ce que l'on peut appeler

«les nouveaux territoires de l'art» où l'on mène tant bien que mal des projets artistiques alternatifs. Les intervenants nous ont ainsi fait part de leur parcours en la matière. Aussi l'on voit Samir Toumi, écrivain, dans son

concept «la baignoire», immerger l'art dans l'univers professionnel et encourager tout chef d'entreprise à développer le mécénat culturel largement méconnu en Algérie et pourtant institutionnalisé. C'est un concept d'espace partagé qui, régulièrement, proposera au monde de l'entreprise de coexister avec la sphère culturelle dans ses formes les plus diverses (expositions, installations, ateliers, lectures, etc.).

En développant des «projets artistiques alternatifs» à l'instar de Box24 – un groupe de jeunes artistes contemporains algériens qui évolue en Algérie depuis trois années déjà et est constitué de Walid Aidoud, Mourad Krinah, Djamel Agania, Berredjem Atef, Rafik Kechba, et plein d'autres jeunes talents – la démarche avait pour but de répondre au manque d'ateliers et d'espaces de production-diffusion et de remettre en cause les normes des espaces conventionnels comme les galeries d'art ou les musées.

L'émergence de ces pratiques et leur éventuelle reconnaissance institutionnelle demande une transformation progressive des parties prenantes (Etat, institutions culturelles et espaces artistiques émergents) et de reconfiguration des modes de création et de diffusion artistiques, d'un côté, des modalités d'intervention publiques, de l'autre.

Encore faut-il une politique culturelle, largement défaillante comme le reconnaît le modérateur Zoubir Hellal artiste peintre et aussi directeur artistique, très au fait de la chose cul-



Ph. DK

turelle. En tout état de cause les projets aboutissent même s'ils empruntent des chemins atypiques (squat artistiques, entreprises, restaurants, hôtels, réseaux sociaux etc.) et drainent un public parfois inhabituel et diversifié.

Les artistes tissent ainsi leur toile dans d'autres univers et accaparent des espaces alternatifs inédits. A la faveur de cette éclosion, transparait une véritable autonomisation pour cette nouvelle génération qui apporte indubitablement un fragment de réponse à la question de la place de l'art. Indépendants donnant libre cours à leur imaginaire, explorant de nouveaux territoires, nos jeunes artistes créateurs ont le mérite de s'affranchir et imposent malgré eux une reconfiguration de l'espace culturel propice à la création même s'il incombe à l'Etat la responsabilité de les soutenir pour peu qu'on veuille d'une politique culturelle en phase avec notre monde et leur monde.

D. Z.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :
Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, TĒlemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :

Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars :

Exposition-vente collective par les artistes Hssicem Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

Cinémathèque d'Alger
Du 24 au 26 février :

Cinquièmes Journées du film jordanien. Ouverture mercredi à 19h avec le long-métrage 3000 nuits de Maï Masri. Le public pourra assister aussi à la projection de Theeb de Najji Abu Nawar et The Council of Yahya Abdallah

ESPACE ESPAGNE
Jusqu'au 3 mars :

Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

Aïda Gallery
AÏDA GALLERY (DELY IBRAHIM)

Jusqu'au 28 février :
Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

F.H.



Journées nationales du théâtre et des arts dramatiques

Forte affluence du public

Les représentations théâtrales présentées dans le cadre des 3^{es} journées nationales d'arts dramatiques, qui prendront fin dimanche tard dans la soirée à Khemisti, ont drainé un public nombreux estimé à 5 000 spectateurs, selon les organisateurs.

La salle des représentations de la maison de jeunes 1 de Khemisti a enregistré, depuis le début de cette manifestation culturelle, une grande affluence des amoureux du 4^e art de la ville et des communes limitrophes dont Tissemsilt, Layoune, Ouled Bessam et Theniet El Had.

Le président de l'association «Loulou'a thaqafia» (Perle culturelle), Wahid Metahri a rappelé que la deuxième édition de ces journées a enregistré également une grande affluence de jeunes adhérents des établissements juvéniles.

La troisième édition a été marquée par la représentation de huit pièces théâtrales et cinq monodrames dont les contenus ont été axés sur les fléaux sociaux, des sujets de sensibilisation et patriotiques.

Pour sa part, le metteur en scène théâtral et membre du jury, Azzeddine Abbar a souligné que les œuvres théâtrales ont été

d'une bonne qualité, surtout pour ce qui concerne les thèmes abordés et l'interprétation.

Les troupes lauréats des prix de Loulou'a d'or, argent et bronze de la meilleure scénographie, meilleur texte et meilleurs rôles masculin et féminin seront connus dimanche dans la soirée.

Les 3^{es} journées nationales d'arts dramatiques ont été organisées par l'association culturelle «Loulou'a thaqafia» de Khemisti, la direction de la culture de la wilaya, l'Office des établissements de jeunes et l'APC de Khemisti.

D.R.

Thème d'un colloque international en mai prochain à Oran

Le «cinéma et enjeux de citoyenneté» en débat

Un colloque international sur «Le cinéma et les enjeux de citoyenneté» sera organisé début mai à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Initiée du 7 au 9 mai par le laboratoire des films révolutionnaires du cinéma algérien de l'université d'Oran 1 Ahmed-Benbella, cette rencontre verra la participation de chercheurs nationaux et étrangers, a indiqué le directeur du laboratoire.

Ce colloque débattera de la citoyenneté du point de vue artistique et cinématographique où se mêlent les composantes de l'acte civi-

lisationnel et le civisme acquis et hérité, a souligné le professeur Aïssa Ras El Ma.

Le débat traitera des portées politique, sociale et économique et leur relation avec le cinéma en tant que moyen pour faire connaître les cultures héritées et acquises dans des contextes du monde de la citoyenneté qui se distingue par sa singularité et son exclusivité, a-t-on ajouté.

Les participants aborderont aussi l'acte d'humanisme dans la citoyenneté à travers des approches des cultures de générations

où le cinéma joue un rôle de transmetteur visuel. Une série de communications s'articulant autour de cinq axes principaux sont programmées abordant «Le cinéma et l'appartenance civilisationnelle», «Le cinéma de citoyenneté et l'idée de patries», «L'icône cinématographique et la manifestation de la citoyenneté», «La citoyenneté et le dualisme: le moi, l'autre, ici, là-bas» et «Les portraits de l'identité dans la technologie de l'image cinématographique».

Coup-franc direct

On trouve facilement le coupable

Par Mahfoud M.

Les dirigeants du MOB se sont illustrés ces dernières heures avec leurs tirs groupés sur les dirigeants de la LFP et les arbitres qui officient les rencontres de leur team. Ne supportant pas leur élimination en Coupe, les responsables du club ont trouvé la victime toute indiquée qui n'est autre que l'arbitre qui est traité de tous les noms, affirmant qu'il n'est pas normal de désigner un arbitre d'Alger pour une rencontre qui oppose leur équipe à une formation de la capitale. Est-il écrit sur le front de cet arbitre qu'il supporte le NAHD ? Ou faut-il bannir tous les arbitres d'Alger pour faire uniquement plaisir aux dirigeants du MOB qui ne savent pas sur quel pied danser. En fait, les dirigeants du MOB se devaient de prendre leurs responsabilités pour avoir échoué à gérer cette période avec la fatigue de l'effectif qui s'était déplacé à Kumasi pour croiser le fer avec la formation ghanéenne de l'Ashanti Gold. Ces dirigeants ne doivent pas chercher à chaque fois une cible et un coupable pour leurs échecs surtout qu'en football tout peut arriver et ce n'est pas une équipe imbattable. Ils doivent être fair-play et accepter la défaite tout comme ils acceptent le succès.

M. M.

CAN-2017 (U20) Éliminatoires (1^{er} tour) Algérie-Mauritanie Les Mauritaniens en stage en Tunisie

LA SÉLECTION mauritanienne de football des moins de 20 ans (U20), adversaire de l'Algérie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 en Zambie, a entamé samedi un stage préparatoire en Tunisie, rapporte dimanche la Fédération mauritanienne (FFRIM) sur son site officiel.

Au cours de ce stage qui va s'étaler jusqu'au 27 février, les Mourabitounes vont livrer un match amical vendredi prochain face à l'équipe tunisienne junior. Un premier test «est programmé pour lundi ou mardi contre un adversaire encore à déterminer», précise la même source.

Le match aller entre l'Algérie et la Mauritanie se jouera entre le 1^{er} et le 3 avril prochain, alors que

la manche retour est prévue à Nouakchott entre les 22 et 24 du même mois.

«Ce stage en Tunisie est un prolongement de la longue préparation amorcée depuis plusieurs mois à Nouakchott, avec des rencontres amicales disputées face à des clubs de la Ligue 1 (Concorde, Tevragh-Zeïna, Zem-Zem et Garde)», ajoute le communiqué de l'instance mauritanienne.

L'Algérie devait affronter la Mauritanie en amical avant que le tirage au sort n'en décide autrement.

La sélection algérienne, dirigée par Mohamed Mekhazni, a livré en janvier dernier une double confrontation en amical face à l'Égypte à Alger (défaite 3-2, et match nul 1-1).

Fédération algérienne de handball (FAHB) Adoption des nouveaux statuts de l'instance

LES MEMBRES de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de handball (FAHB), réunis en session extraordinaire (AGEX) dimanche à l'annexe de l'hôtel Mehdi de Staouéli (Alger), ont adopté les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale. Sur les 109 membres composant l'assemblée générale de la FAHB, 76 ont assisté aux travaux de cette AGEX et voté à l'unanimité les nouveaux statuts, conformément au décret exécutif 14-330 du 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Fédérations sportives nationales. Avant de procéder au vote (à main levée, ndlr), les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions, pour modification, notamment l'article 6, relatif aux rémunérations des athlètes. Plusieurs membres ont jugé, en effet, que «la récente suppression de ces rémunérations peut être préjudiciable pour l'avenir du sport» et ont ainsi demandé à ce que l'article 6 soit revu, surtout qu'il affecte d'autres disciplines sportives, comme le basket-ball et le volley-ball. «Le ministre a reçu les représentants du handball, du basket-ball et du volley-ball et a promis de se pencher sur ce

sujet. Une attention qui laisse présager la possibilité d'une solution favorable pour tout le monde», a rassuré le représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Cherrak Hadj Ahmed, à la fin de l'AGEX. Pour sa part, le président de la FAHB, Saïd Bouamra, a remercié les membres de l'assemblée générale pour leur «compréhension», considérant que «sans l'adoption de la nouvelle réglementation, la discipline ne pourra pas avancer». «Même s'ils n'étaient pas parfaitement adaptés aux besoins de la discipline, les règlements qui régissent le handball algérien n'ont pas trop évolué depuis 2002. D'où l'apparition de certains problèmes, à plusieurs niveaux. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de changer les choses et c'est ce qui permettra au hand d'avancer», a déclaré Bouamra devant l'assistance. Bouamra a tenu à ajouter que l'adoption des nouveaux statuts aspire à «mettre la FAHB en conformité avec les instances internationales», évitant ainsi de retomber dans les mêmes problèmes que par le passé. Après la fin des travaux, la Fédération algérienne de handball a procédé au tirage au sort des 1/8^{es} et quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2016.

Match avancé de la 21^e journée de la Ligue 1 Le MOB à l'épreuve du leader

■ Le MO Béjaïa reçoit aujourd'hui le leader de la Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, pour le compte d'un match avancé de la 21^e journée pour permettre aux gars de la ville des Hammadites de disputer le match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face aux Ghanéens d'Ashanti Gold.

Par Mahfoud M.

Le match s'annonce très difficile pour cette formation bougiote, surtout après le dernier échec en Coupe d'Algérie face au NAHD et son élimination à domicile qui a fait un grand mal à l'équipe. En effet, les gars de la Soummam tablaient beaucoup sur la Coupe qu'ils souhaitaient remporter pour la deuxième année de suite. La défaite a d'ailleurs failli exploser le groupe surtout avec la décision du coach Amrani de jeter l'éponge après avoir été insulté par certains supporters. Toutefois, ce dernier est revenu sur sa décision sur insistance des dirigeants qui ont décidé de le garder quoi qu'il advienne. Le driver des Vert et Noir n'a pas eu beaucoup de temps pour remonter le moral de la troupe avant ce match face à l'USMA qui intervient dans un contexte spécial et difficile. Nul doute qu'il lui sera difficile de remotiver ses joueurs même si ces derniers tenteront quand même de se réconcilier avec leurs supporters en réussissant un succès face au leader. De son côté, l'USMA, qui a eu tout le temps de se préparer avec l'arrêt du championnat, fera tout son possible pour revenir avec un résultat probant de cette sortie qui lui permettra de conso-



L'USMA en danger à Béjaïa

lider sa position en tête du classement. Le coach Hamdi sait qu'il n'a plus droit à l'erreur, lui qui est attendu au tournant après le semi-échec à domicile face au CSC. Les Rouge et Noir savent ce qui les attend lors de ce déplacement difficile en terre bougiote et devraient jouer avec une grande détermination pour

prendre les trois points qui leur permettront de s'en sortir et revenir avec le meilleur résultat possible. Même si l'écart est important par rapport au dauphin, l'USMA devra quand même se rassurer et ne pas donner l'occasion aux autres de rêver à l'effacement de cet écart. M. M.

MO Béjaïa

Zizi : «Amrani revient à de meilleurs sentiments»

Le porte-parole du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Farid Zizi, a indiqué dimanche que l'entraîneur Abdelkader Amrani, démissionnaire, est revenu à de meilleurs sentiments et reprendra les entraînements lundi. «Nous

avons longuement discuté avec Amrani lors d'une réunion tenue cet après-midi pour le convaincre de continuer l'aventure avec le MOB. Nous avons réussi à le faire revenir sur sa décision. Il va donc diriger la séance d'entraînement de lundi et préparer le prochain match de championnat face à l'USM Alger», a déclaré à l'APS le dirigeant béjaoui. Abdelkader Amrani avait annoncé sa démis-

sion à l'issue de la défaite de son équipe samedi à domicile face au NA Hussein Dey (2-1, a.p.), pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. La défaite du MOB face au NAHD est la deuxième durant la semaine après celle concédée dimanche au Ghana face à l'Ashanti Gold (1-0) en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions.

3^e Semi-marathon féminin Le 4 mars prochain à Ain El Hammam

LA TROISIÈME édition du semi-marathon féminin de Ain El Hammam, à une cinquantaine de km au sud-est de Tizi-Ouzou, aura lieu le 4 mars prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports. Le parcours de cette compétition ouverte à toutes les catégories, est d'une longueur de 10 km (avec différentes distances, selon les catégories) entre Iferrhounene et Ain El Hammam en empruntant le Chemin de wilaya N°253, la Route nationale (RN) N°15, et la RN 71, a-t-on précisé. Les inscriptions, ouvertes du 16 au 25 février, se font au niveau du Centre de loisirs scientifique (CLS) de Tizi-Ouzou et de la Ligue de wilaya d'athlétisme. Le transport des participantes se fera par bus à partir du stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou vers Ain El Hammam, ajoute la même source.

Montpellier

Boudebouz égale son record personnel

LE MILIEU international algérien de Montpellier HSC, Ryad Boudebouz, a égalé son record personnel de passes décisives (7) lors de la victoire décrochée sur le terrain d'Angers (3-2) dans le cadre de la 27^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football.

Le joueur algérien a une nouvelle fois été à l'origine d'un des buts inscrits par le club de l'Hérault, en distillant un caviar à Camara (34') sur la troisième réalisation. Grâce à ce succès, Montpellier se hisse à la 14^e place au classement avec 32 points, alors qu'Angers de l'international algérien Saïd Benrahma (ndlr, prêté par l'OGC Nice) stagne à la 8^e position (37 pts). Benrahma, arrivé à Angers lors du dernier mercato d'hiver, a signé à l'occasion

sa première titularisation. Il s'agit de la 36^e passe décisive dans la carrière professionnelle de Boudebouz en Ligue 1 française, lui qui avait rejoint Montpellier l'été dernier en provenance du SC Bastia. La belle forme dans laquelle se trouve Boudebouz (26 ans) ne peut que réjouir le sélectionneur national Christian Gourcuff, qui pourra compter sur lui en vue de la double confrontation face à l'Éthiopie en mars prochain (25 mars à Blida/29 mars à Addis-Abeba) pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Le classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française est dominé par les Parisiens Angel Di Maria et Zlatan Ibrahimovic avec 10 passes chacun.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Révolution

Plus de 3 000 lieux de mémoire réhabilités ou réaménagés

PAS MOINS de 3 009 lieux de mémoire, 1 312 cimetières de chouhada, 1 212 centres de torture et 42 musées ont été réhabilités ou réaménagés en Algérie, selon un recensement effectué en 2015 par le ministre des Moudjahidine, a affirmé lundi à Khenchela le premier responsable de ce département, Tayeb Zitouni.

Toutes ces opérations, effectuées «afin que nul n'oublie le sacrifice des martyrs et des moudjahidine», ont été aussi menées pour que les jeunes d'aujourd'hui se «nourrissent du sacrifice des martyrs tombés au champ d'honneur pour que l'Algérie vive libre et indépendante», a souligné le ministre au cours d'une visite de travail de deux jours effectuée dans cette wilaya dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid.

M. Zitouni a particulièrement insisté, dans ce contexte, sur «une fidèle transmission du message des martyrs aux jeunes générations, pour la préservation de la mémoire historique de l'Algérie».

Accompagné d'une importante délégation de représentants d'associations locales de moudjahidine, le ministre s'est rendu, dans la matinée de lundi, dans la commune de Yabous où il s'est recueilli au cimetière des martyrs de la ville, avant d'assister à la réinhumation des restes de cinq chouhada.

Dans la même localité, M. Zitouni s'est enquis de l'avancement du projet de réalisation d'une stèle à la mémoire du chahid Abdelmadjid Abdessamad dont le parcours

héroïque durant la guerre de Libération nationale a été mis en exergue par un représentant de l'Organisation nationale des enfants de chouhada.

Au siège de cette même commune de Yabous, le ministre a remis, symboliquement, à un citoyen, le premier passeport biométrique délivré par cette collectivité.

La veuve du chahid Slimane Zaïdi a également reçu, en son domicile, la visite du ministre qui l'a honorée à cette occasion. Une occasion que M. Zitouni a également saisi pour rappeler que son département était «prêt à apporter toute l'aide nécessaire pour la réhabilitation d'autres musées et lieux de mémoire».

La veille en milieu d'après-midi, le ministre des Moudjahidine, après avoir rendu visite au moudjahid Mohamed Hadji, cité Essaâda, à Khenchela, s'était rendu au musée régional du Moudjahid, à Khenchela, où il a remis au conservateur un fonds documentaire et une pièce d'armement datant de la Révolution.

Dans la commune d'El Hamma, M. Zitouni a inspecté le projet de réalisation d'une stèle érigée pour rappeler le lieu-dit Chaabat El-Ghoula, dans la région d'Ain Silane, qui a abrité la réunion des premiers groupes de maquisards, la veille du 1^{er} novembre 1954. Il a également symboliquement donné le premier coup de pioche du projet de réalisation d'une station thermale, fruit d'un investissement public de 100 millions de dinars, dans l'enceinte du centre de repos des moudjahidine.

Halim N.

Ancien joueur de l'USM Blida Décès de M'hamed Sebkhawou

L'ANCIEN JOUEUR de l'USM Blida, M'hamed Sebkhawou est décédé, lundi à l'aube, à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Né en 1935, le défunt joueur et moudjahid, évoluait au sein de l'USM Blida durant les années 1950 et était connu pour son talent d'un brillant milieu de terrain gauche.

Après la décision du Front de Libération nationale, aux premières années de la guerre de Libération nationale, d'arrêter les compétitions pour les clubs algériens, le défunt Sebkhawou avait décliné les offres de clubs coloniaux, à l'image du FC Blida ou USM Mitidja, et préféra rejoindre la lutte armée contre l'occupant français.

Il avait été emprisonné à maintes reprises par les autorités françaises, pour son adhésion au rang du FLN/ALN.

M'hamed Sebkhawou avait repris à jouer avec l'USM Blida, après l'indépendance, et évoluait pendant trois saisons aux côtés de grandes figures du football national, à l'image de Zaragoza, Titous, Ousser, Zenikhri, Bouak, Zahzah, Guerrache, Kritli, Mazouza et sous la houlette de l'entraîneur Smail Khabatou.

Il avait, ensuite, décidé de mettre un terme à sa carrière de footballeur en raison de problèmes de santé.

Son enterrement a eu lieu lundi après-midi, au cimetière des chouhada de la ville de Blida.

Hani T.

L'ENFANT ALGÉRIEN CLASSÉ 4^E PLUS HEUREUX AU MONDE



Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

Deux casemates détruites à Sidi Bel-Abbès

■ Deux casemates servant de refuge pour des terroristes ont été détruites dimanche par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Sidi Bel-Abbès a découvert et détruit, le 21 février 2016, deux casemates qui servaient de refuges pour des terroristes», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Laghouat (4^e Région militaire) «a arrêté onze individus de différentes nationalités qui tentaient de rejoindre la Libye», signale également le MDN.

Et à Biskra, un autre détachement «a appréhendé deux contrebandiers et saisi un camion, un véhicule touristique et 7 200 unités de différentes boissons», ajoute-t-on.

Dans le même contexte, deux détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar et en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, «ont saisi deux véhicules tout-terrain, une moto, 1,57 tonne de denrées alimentaires, un détecteur de métaux, deux marteaux piqueurs et deux

groupes électrogènes», rapporte-t-on. D'autre part et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement relevant du secteur opérationnel de Sétif, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale «a saisi une quantité de kif traité estimée à 140 kilogrammes et un véhicule tout-terrain», relève-t-on. «Au niveau de la 2^e RM, des éléments des gardes-frontières

et de la Gendarmerie nationale du secteur opérationnel de Tlemcen ont appréhendé treize immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi 6 360 unités de cigarettes et 4 700 litres de carburant. De même, des éléments des gardes-côtes d'Ain Témouchent ont saisi 30 kilogrammes de kif traité», ajoute le MDN.

S. O./APS

Foot / Transfert

Le Barça prêt à dépenser 32 millions d'euros pour Mahrez

LE FC BARCELONE (Liga espagnole) serait prêt à offrir 32 millions d'euros à Leicester City (Premier League anglaise) pour s'attacher les services de l'international algérien, Riyad Mahrez, ont rapporté lundi certains médias britanniques.

«Les Blaugrana auraient l'intention de proposer 32 millions d'euros à Leicester City en échange de son attaquant international algérien, Riyad Mahrez» indique «The Mirror».

Pour ce qui est du joueur, le Barça aurait l'intention de l'appâter en augmentant sensiblement son salaire, à hauteur de «390 000 euros par mois» a encore précisé le média britannique. Mahrez (25 ans) est sous contrat avec les «Foxes» jusqu'en juin 2019, tout comme son

camarade Jamie Vardy, ayant récemment prolongé jusqu'à l'été de la même année.

L'Algérien avait rejoint le championnat d'Angleterre en 2014. Après des débuts relativement moyens, il a pris de l'envergure cette saison, totalisant 15 buts et 10 passes décisives en 26 journées de championnat. Des statistiques intéressantes qui le placent à la 9^e place des actuels meilleurs joueurs d'Europe. «Le fait que Mahrez soit fan du Barça n'a fait qu'accroître l'intérêt de ce club pour lui», a encore révélé le média britannique.

Leicester City est l'actuel leader du championnat d'Angleterre (53 pts) devant Tottenham et Arsenal, ex-aequo avec 51 points.

Racim S.